



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X**

Volume 4, Numéro 3, Juin 2026

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

revue.akiri-uao.org



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>



<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>



<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>



<https://www.ajol.info/index.php/akiri>



[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)



<https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roal, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
 TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
 SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Sjifactor: <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

AJOL: <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

IPIndexing: [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

OAJI: <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

Impact factor: SJIF 2026: 7.620

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Anglais

1. **The Utopias of Toni Morrison's Paradise**
SORO Dolourou..... 1-11
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.1>
2. **Abjection and Desire: A Feminist Reading of Sarah Kane's Phaedra's Love and Eugene O'Neill's Mourning Becomes Electra**
Wandja Fatoumata TUO & Ouana Alassane SEKONGO..... 12-24
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.2>
3. **Émergence du sujet féminin et esthétique de l'oralité dans Their Eyes Were Watching God de Zora Neale Hurston**
Zié Bi Golé Eugène KOFFI & Bi Zoh Elisée GOLE..... 25-37
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.3>
4. **Black Renaissance and Baraka's Legacy**
Yao Katamatou Kouma..... 38-53
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.4>
5. **Influence des facteurs sociodidactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais : cas du lycée Soundjata Keïta**
Yacouba Boubacar TOURE..... 54-66
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.5>
6. **Remote sensing monitoring and assessment of oil pollution from 2015 to 2020 in the Gulf of Guinea: The case of the two Congos and the Cabinda region (Angola)**
Marius MASSALA MBINDZOUKOU..... 67-81
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.6>

Études hispaniques

7. **El "muro de la vergüenza" en Chambacú, corral de negros de Manuel Zapata Olivella: entre opresión y expresión de la libertad**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 82-94
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.7>

Lettres Modernes

8. **Le fragmentaire : les modalités d'un mécanisme dramaturgique du théâtre d'Aristide Tarnagda**
Kan Mathieu KOUASSI 95-109
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.8>
9. **Poétique de la migration et reconfiguration postcoloniale du roman africain francophone chez Maurice Bandaman**
Kagnon Brahim SANOGO..... 110-124
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.9>

- 10. Migration et développement local dans le roman africain francophone**
Koudougou Frédéric KONTOGOM..... 125-138
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.10>
- 11. Écrire, créer et diffuser le théâtre de commande d'intervention sociale**
ZAGRÉ Issa..... 139-154
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.11>
- 12. Le sacré au risque de la déconstruction ou le discours de la
« désédéification » dans galerie infernale de Jean-Marie Adiaffi**
Zana Karim SORO..... 155-168
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.12>
- 13. La pratique stylistique à l'œuvre dans « larmes en pleurs »,
extrait de la mère rouge de C. Marshall Kissy**
Aby Emmanuel AKADJÉ..... 169-182
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.13>
- 14. Quête de l'altérité et dialogue interculturel dans l'attentat
de Yasmina Khadra : se réconcilier au-delà des extrêmes
et des frontières identitaires ?**
Mamadou KONATE..... 183-196
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.14>

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET ARCHITECTURE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Essai de sémantique des mots onomatopéiques et idéophoniques**
Koffi Joël KOUAKOU & Koffi Yéboua Vincent KOUASSI 197-210
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.15>
- 16. Les difficultés des situations de transfert en activités de langage
et lecture à l'école élémentaire**
Oumar DIA..... 211-231
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.16>
- 17. Débats citoyens et vie sociopolitique en Côte d'Ivoire
à l'ère du numérique**
Konan Zagoh Martial YAO & Olive-Martial Kokoi ASSEU 232-248
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.17>

Architecture & urbanisme

- 18. Planifier, aménager et bâtir des « villes en mouvements » au Sahel :
cas de la ville moyenne de Pouytenga au Burkina Faso**
Pougwendé Léandre GUIGMA..... 249-273
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.18>

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

19. **Relire Cheikh Anta Diop : pour une critique historiographique de son assimilation à l'afrocentrisme**
Yves Victor NGONO..... 274-295
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.19>
20. **L'immigration libano-syrienne en AOF : des abords des Rivières du Sud à la constitution d'une diaspora robuste (XIX^e-XX^e siècles)**
Abdou Karim TANDJIGORA..... 296-316
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.20>
21. **L'histoire des Oubi, un peuple de l'ouest ivoirien peu connu, des origines à la période coloniale**
TOURE Tiegbe & GNETO Gbakre Jean-Patrice..... 317-330
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.21>
22. **Les arts plastiques contemporains burkinabè entre défis et survie**
Hyacinthe SANDWIDI, Adama TOURÉ & Patrick KABRÉ..... 331-348
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.22>
23. **Engagement des associations musulmanes dans la promotion du don de sang au Burkina Faso (1997-2025)**
Aboubakar Sidiki SEGDA & Adama KABORE..... 349-365
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.23>
24. **Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) au Mozambique et en Côte d'Ivoire : une approche des mobilités post-conflit**
KOUASSI Tehua Maizan & KOUASSI Noël Zouzou..... 366-384
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.24>
25. **Les « choses-dieux » chez les peuples de l'Est du Cameroun : matérialité du sacré et ontologies religieuses**
Jeannette Sylvie PILO ATTA..... 385-405
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.25>
26. **La musique traditionnelle au Burkina Faso à l'épreuve des dynamiques sociales : cas de la musique des Lyèla de la Province du Sanguié**
Emmanuel BAYALA & Jean Célestin KY..... 406-420
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.26>
27. **La diplomatie culturelle de la Côte d'Ivoire (1959-2021) : genèse, recompositions et enjeux d'un soft power africain**
Amenan Félicité Nadège DJAHA & Bakary TRAORÉ..... 421-440
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.27>
28. **L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960**
Drissa COULIBALY..... 441-453
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

- 29. Les confréries religieuses au Sénégal : un facteur de solidarité et de cohésion sociale**
Sadibou SEYDI..... 454-467
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.29>
- 30. L'État dans la gestion du hadj et du pèlerinage chrétien en Côte d'Ivoire**
Fatoumata BAMBA & Kiyali KONE..... 468-481
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.30>

Géographie

- 31. De l'eau impure à l'eau potable à Legaïn/Lallé dans la région du Mayo-Kebbi-Est au sud-ouest du Tchad**
BAYANG Sirbéle..... 482-495
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.31>
- 32. Analyse de l'engagement des populations dans la gestion des déchets plastiques sur les plages de la ville de Sassandra (Côte d'Ivoire)**
Youto Elodie Ama DOUBA..... 496-513
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.32>
- 33. Le marketing territorial, nouveau levier du développement territorial du département de Rufisque (Dakar/Sénégal)**
Moussa TAMBA, Abdourahmane Mbade SÈNE & Oumar SALL 514-530
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.33>
- 34. Évaluation des géopotentialités du département de Vavoua en faveur de la culture de l'anacarde à partir des SIG et l'analyse multicritère (AMC)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 531-548
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.34>
- 35. La filière manioc : un levier d'autonomisation des femmes rurales dans la sous-préfecture de Djebonoua**
N'guessan Pascal KONAN, Watagaman Paul YEO,
Koffi Landry DIBY & Dhédé Paul Éric KOUAMÉ..... 549-564
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.35>
- 36. Filières d'approvisionnement et stratégies commerciales des produits alimentaires dans les marchés urbains de Ziguinchor (Sénégal)**
Yaya DIALLO, Djiby SOW, Sécou Omar DIEDHIOU & Oumar SY..... 565-582
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.36>
- 37. Perception des populations sur l'usage des passerelles piétonnes dans la ville de Bamako (Mali)**
Charles SAMAKE..... 583-598
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.37>
- 38. Récurrence des inondations à Bamako, impacts de l'aménagement de Diafaranako**
Adama SISSOKO & Moussa Mady KEITA..... 599-614
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.38>

- 39. La province gabonaise de la Nyanga comme espace-frontière :
logiques sociospatiales et mécanismes de la circulation des stupéfiants**
Poliny NDONG BEKA II & Joa-Méline MAGANGA BOUSSOUGOU..... 615-635
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.39>
- 40. Diagnostic de la gestion foncière dans le périurbain de Bouaké
(Centre Côte d'Ivoire)**
Konan Norbert Koffi..... 636-653
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.40>
- 41. Impacts de la qualité de l'eau sur la santé des ménages à Koro, Mali**
Abdoulaye TOGO & Abdou BALLO..... 654-668
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.41>
- 42. Scolarisation au primaire dans la région du Gontougo
au nord-est de la Côte d'Ivoire : déterminants et
perspectives pour une scolarisation durable**
Kouadio Franck Olivier YAO, Tozan ZAH Bi & Ané Landry TANO..... 669-685
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.42>
- 43. Les marchés périphériques dans la connection de l'hinterland
agricole et la métropole Yaoundé**
Fridolin Brice Nicolas ATEKOA MBARGA..... 686-702
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.43>
- 44. Variabilité climatique et environnementale et incidence des infections
paludéennes en milieu urbain sahélien : cas des districts de sante
de Maroua (Extrême-nord, Cameroun)**
Daniel Valérie BASKA TOUSSIA, Maurice NDIKWE DOURWE &
François GONGA..... 702-720
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.44>
- 45. Le programme de « villagisation » dans l'Unité-SOCAPALM d'Eseka,
au Cameroun : Dynamiques des acteurs, pratiques socio-spatiales
et effets induits**
MBOUHNOUM Philippe Alexandre Emmanuel & NDJOGUI Thomas-Eric 721-742
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.45>
- 46. Défis et perspectives de formation des femmes dans les instituts
éducatifs du Département de Botro (Côte d'Ivoire)**
Maxime YAPI..... 743-757
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.46>
- 47. Polarisation urbaine des nuisances environnementales.
Les bruits et les odeurs dans le Grand-Libreville (Gabon)**
Jean-Kevin Aimé TSIBA..... 758-779
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.47>
- 48. Vulnérabilité des quartiers urbains face aux risques d'érosion
à Dikodougou (Côte d'Ivoire)**
SORO Seydou Kadodjomon..... 780-792
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.48>

- 49. The Bororo community: From the Decline of Pastoralism to the Challenges of Socio-economic Reintegration**
Sylvain TCHAGUI & Umaru HASSAN BUBA..... 793-809
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.49>
- 50. Activités artisanales et crise de l'assainissement urbain à Dimbokro (Centre de la Côte d'Ivoire)**
N'guessan Arsène KOUADIO & Akissi Ketsia KOIDJO..... 810-825
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.50>

Philosophie

- 51. La crise identitaire et l'apport de solution cartésienne pour la valorisation du droit humanitaire**
Kouassi Luc N'GOTTA..... 826-842
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.51>
- 52. Gouvernance des ressources naturelles et conflits intercommunautaires au Tchad : cas des conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Bologo/Tandjile-ouest**
OLAME HOUMINA Patrice..... 843-860
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.52>
- 53. Penser l'IA comme science auxiliaire en médecine avec Claude Bernard**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 861-873
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.53>
- 54. La politique de l'équilibre régional au Cameroun : peut-on sortir de la controverse ?**
Gilbert Hippolyte MBENDA TOUM..... 874-892
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.54>
- 55. Parole de l'Être comme authenticité ek-sistentielle du Da-sein**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 893-910
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.55>
- 56. Travail, identité et reconnaissance dans la société de l'automatisation**
Bi Naga Landry BOTTY..... 911-918
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.56>
- 57. Orpaillage artisanal et migrations en Afrique : entre quête existentielle, crise écologique et exigence écosophique**
Méfègbé MÉITÉ..... 919-932
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.57>
- 58. Hobbes et les crises foncières en Afrique : cas de la Côte d'Ivoire**
Kouadio Louis N'GUESSAN..... 933-948
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.58>
- 59. De l'évidence à la pluralité : l'avènement des géométries non-euclidiennes comme rupture épistémologique**
Moctarou BALDÉ..... 949-961
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.59>

- 60. Architecture et urbanisme de l'Égypte pharaonique :
modèles du développement durable pour la Côte d'Ivoire**
Konan Lazard KOUADIO..... 962-977
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.60>
- 61. La liberté de philosopher à l'épreuve de la religion :
l'exemple de Fichte et Forber**
Julien YABRE..... 978-991
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.61>

Anthropologie et sociologie

- 62. Conservation of vegetated green spaces in the municipality
of Ouagadougou by 2050**
Roséline KAMBOULÉ, Pounyala Awa OUOBA &
Kpemame DJANKARI..... 992-1005
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.62>
- 63. Analyse du fonctionnement des structures socio-éducatives
en mode décentralisé dans le cercle de Bougouni/Mali**
Youssef Kolon COULIBALY..... 1006-1020
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.63>
- 64. Usages sociaux des MILDA et bien-être des populations dans les
communautés rurales de côte d'ivoire : cas des populations de Djébonoua**
Kouakou Luc N'GOTTA & Koffi Dermane KOUAKOU..... 1021-1031
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.64>
- 65. « Travail des enfants dans le transport routier à Daloa :
cas des minibus » Centre-ouest Côte d'Ivoire**
Nawan Issouf OUATTARA & Issiaka KONE 1032-1047
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.65>
- 66. Propagation des discours haineux et éducation aux médias :
Responsabilité individuelle face au tribalisme et à
la cohésion sociale au Cameroun**
Paulette Mappi Dzukou..... 1048-1074
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.66>
- 67. L'accès par l'exception : Modélisation du processus de sécurisation
foncière des femmes en milieu rural ivoirien**
Walo Monique GRAH Epouse SARAKA..... 1075-1092
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.67>
- 68. Gouvernance informelle et expérience des usagers
face à l'absentéisme administratif dans le Gbêkê**
Zanga Aboudramane TOURÉ..... 1093-1107
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.68>
- 69. Savoirs endogènes, techniques innovantes et gestion des pathologies
du cacao : cas de Téapleu (ouest de la Côte d'Ivoire)**
Siaky Motihé KAMARA..... 1108-1125
Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.69>

- 70. Assainissement productif et développement rural : analyse sociologique des enjeux économiques et environnementaux à Bouaflé**
 Jeannine Tchely GAUZE & YAPI Ellélé Aimé Marius..... 1126-1138
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.70>
- 71. Réseaux relationnels et recours maternels aux soins des enfants malnutris à Bouna (Côte d'Ivoire)**
 Kouassi Serge KOUADIO & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA..... 1139-1151
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.71>
- 72. Violences sexuelles en Centrafrique : disparités sanitaires territoriales et résilience des survivantes**
 Kassinabin Diakaridia Frédéric SILUE & Aka N'zi Jean-Vincent KOUA...1152-1162
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.72>
- 73. Résistances et adaptations en contexte précaire : logiques de l'auto-emploi des jeunes conducteurs de taxis-motos à Bangui**
 Hyacinthe Anicet BEKPA..... 1163-1179
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.73>

Psychologie

- 74. Épisodes suicidaires en milieu universitaire : causes motivationnelles et stratégies de résilience chez un échantillon de huit étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny**
 Kinanya Donatien TOURE, BA Néné TRAORE,
 KONE née YEO Lokotianwa Sali & Grace Daniella AMAKON..... 1180-1201
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.74>

Criminologie

- 75. Enjeux de pouvoir et Gestion de risques miniers dans la carrière de Kalukuluku, à Lubumbashi**
 MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1202-1217
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.75>

Science de l'éducation

- 76. Manifestations de la pédagogie active dans les pratiques ordinaires des enseignants en classe de géographie**
 Mamadou THIARE & Ismaila MBODJI..... 1218-1236
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.76>
- 77. Jeux sérieux et humanité numérique : Vers une éducation contextualisée en Afrique**
 THIAM Aboubekr, MAIGA Alhoudourou,
 DIOP Alassane & HOTTE Richard..... 1237-1252
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.77>
- 78. Les obstacles de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Tchad »**
 Ali Moussa & Ousmane Hassane Ousmane..... 1253-1270
 Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.78>

79. Approche inclusive et différenciation pédagogique pour les apprenants de l'école primaire burkinabè présentant un bégaiement

Dasmané MOGMENGA, Oumou DIALLO &

Wenkuuni Désiré POUDIOUGO..... 1271-1284

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.79>

Sciences juridiques et politiques

80. Les dynamiques des migrations climatiques en Afrique

Saad CHAFIK..... 1285-1303

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.80>

L'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation traditionnelles chez les Djimini, 1903-1960

Drissa COULIBALY

*Université de Bondoukou,
République de Côte d'Ivoire,
Email : dcoulibaly222@gmail.com*

Date de soumission : 15-05-2026

Date de publication : 30-06-2026

Doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i3.28>

Résumé

Avant l'intrusion coloniale en Afrique, en Côte d'Ivoire et précisément dans le Djimini, les peuples locaux disposaient d'institutions de formation et d'éducation. Celles-ci sont de nos jours les reliques d'un passé glorieux qui faisaient la renommée du peuple Djimini dans son savoir-faire et dans son savoir être. La désintégration de ces institutions fait suite à la rencontre de deux civilisations. L'école occidentale instaurée dans le Djimini à la suite de la capture de Samory Touré en 1898, va porter un coup fatal à « l'école » traditionnelle Djimini. Ce processus s'accélère après l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960. De cette situation, il importe de se demander : Quel est l'impact de la présence de l'école occidentale sur les institutions de formation chez les Djimini ? La démarche pour répondre à cette interrogation s'inscrit dans une recherche documentaire et orale. Celle-ci nous permet de mener l'étude en deux axes. Le premier présente les structures de formation chez les Djimini. Quant au second, il développe la présence de l'école occidentale dans le Djimini ainsi que les conséquences qui en découlent.

Mots-clés : Djimini, institution, formation, traditionnelle, occidentale

The impact of western schools on traditional educational institutions among the Djimini, 1903-1960

Abstract

Before the colonial incursion into Africa, in Côte d'Ivoire and specifically in the Djimini region, the local peoples had their own training and educational institutions. Today, these are relics of a glorious past that brought renown to the Djimini people for their skills and their way of life. The disintegration of these institutions followed the encounter between two civilizations. The western school established in Djimini following the capture of Samoru Touré, in 1898, dealt a blow to the Djimini "school". This process gathered pace following Côte d'Ivoire's independence in 1960. Given this situation, it is important to ask: What impact has the presence of western schooling had on the educational institutions of the Djimini? The approach to answering this question involves documentary and oral research. This allows us to conduct the study along two lines. The first presents the educational structures among the Djimini. The second examines the presence of western schooling in the Djimini region and the consequences that have ensued.

Key words: Djimini, institution, education, traditional, western

Introduction

Le XX^e siècle voit le contrôle de la quasi-totalité des territoires africains par les puissances européennes. La conférence qui réunit à Berlin les représentants de 14 pays européens, de novembre 1884 à février 1885, a pour objet de régler pacifiquement les litiges relatifs aux conquêtes coloniales en Afrique(<https://www.droitcongolais.info/files/0.10.02.85A-Acte-general-de-la-conference-de-Berlin-de-1885.pdf>, consulté le dimanche 1 mars 2026, 12:38:51)

En effet, l'occupation des terres en Afrique avait donné naissance à des difficultés entre les nations conquérantes européennes. Pour éviter que ces différends ne dégénèrent des dirigeants d'Europe eurent la sagesse de convoquer les pays d'Europe à Berlin en Allemagne pour aplanir les divergences. À cette conférence, les règles d'occupation des terres sur le continent africain furent établies. Les modalités du morcellement du continent furent ainsi définies sans l'avis des populations propriétaires des terres à partager. Après la conférence de Berlin (1884-1885), l'Europe se partagea l'Afrique. La France bien avant la date officielle de la création de la colonie, s'était déjà aventurée sur les terres ivoiriennes. Cette pénétration s'est faite par le sud du territoire. C'est à partir de 1890 que les Français tentent réellement de prendre possession de l'ouest de la Côte d'Ivoire. Des missions venues de France parcourent le littoral et pénètrent l'intérieure des terres (C. Wondji, 1963 : 7). La France avait donc lancé une véritable série d'exploration. En effet, le Capitaine Binger¹ avait déjà signé des traités de protectorat avec les chefs de Kong, du Djimini, du Ano pour ne retenir que ces trois, avant de regagner Grand-Bassam qui était déjà considéré comme la capitale de la future colonie. Ces mouvements dans diverses contrées auront le mérite de donner de précieux renseignements sur la géographie et les hommes. Ils auront surtout aidé les Français à répertorier les ressources économiques dont disposaient les différentes régions visitées. C'est suite à tout ce mouvement que la France conquiert la Côte d'Ivoire qui devient officiellement sa colonie le 10 mars 1893.

Bien qu'étant déclarée colonie française, la partie septentrionale du territoire n'a connu l'autorité de la France qu'après la capture de l'almamy Samori Touré en 1898. En 1898, la lutte contre Samory et la défaite de ce dernier relancent le mouvement de fondations ; cette fois, c'est par le nord que se font les créations de postes (P. Kipré, 1985 : 113). La défaite de Samory Touré permis ainsi à la France de progresser dans son processus d'occupation de l'entièreté des terres ivoiriennes par la mise en place de postes militaires. Ce processus permit l'installation d'un poste à Dabakala pour réaffirmer l'autorité de Paris sur le Djimini. Au nord de Satama et

¹ Se référer à l'ouvrage de Louis Gustave Binger intitulé : « *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi* » publié en 1892.

pour permettre des liaisons aisées entre Kong et les postes du Baoulé, un autre poste est installé en décembre dans l'ancienne capitale du second empire de Samori, Dabakala (P.Kipré 1985 : 123). L'occupation des possessions samoriennes par la France conduit le pays Djimini dans le giron de la France impériale. À partir de cet instant, les instruments de la domination française notamment l'école française se mettent en place. En effet, Le Lieutenant-Gouverneur décide de l'ouverture d'écoles régionales à Lahou et à Dabakala (P.Desalmand, 1983 : 258-259) . Dabakala étant la plus importante localité du Djimini. Naquit alors un combat pour la survie des institutions de formation chez les Djimini.

Quel est alors l'impact de l'école occidentale sur les institutions d'éducation et de formation en pays Djimini ? Répondre à cette préoccupation permettra d'aboutir à l'objectif fondamental qui est de comprendre les conséquences subies par les institutions de formations chez les Djimini du fait de l'instauration de l'enseignement à l'occidentale. La matérialisation de ce travail s'est faite grâce à l'analyse, au recoupement et l'interprétation des informations recueillies des sources orale suite à nos entretiens à Dabakala, Kotolo, N'gorla, Satama Sokoro, Foubolo, BoniéréDougou, sur internet et à la bibliographie disponible.

Cette documentation nous a permis de mener une étude en deux parties. La première présente les institutions de formations chez les Djimini. La seconde permet de montrer les conséquences de l'école française sur l'effritement des institutions de formation en pays Djimini

1. Les institutions de formation dans le Djimini

Le congrès de Berlin (capitale de l'Allemagne) a donné les leviers de l'occupation des terres en Afrique. À partir de cette conférence, une course effrénée est lancée entre les nations européennes en vue de se faire des territoires sur le continent africain. Ainsi, la France conquiert un ensemble de territoires qui lui permettra de former ce qui sera appelé plus tard Côte d'Ivoire. À la suite de cette occupation, le Djimini se retrouve sous l'influence de la France. Pour mieux exploiter le territoire, la France institue des structures de formation. Ces structures entrent alors en concurrence avec celles déjà existantes. Les structures qui permettaient aux populations locales de pérenniser leur civilisation. Dans le pays Djimini, la présence de l'école française constituera un défi majeur pour les institutions de formations. Dans cette première partie, nous présenterons les institutions de formation chez les Djimini.

1.1. Les institutions de formation des Djimini

Avant de mettre l'accent sur les structures de formation des Djimini, il nous paraît impérieux de faire une brève présentation de l'espace sur lequel porte notre étude. Retenons que le pays

Djimini est concentré sur les terres du département de Dabakala dans la région du Hambol et dans le district de la vallée du Bandama dans le centre-nord de la Côte d'Ivoire.

L'aire géographique des Djimini, est située à l'extrême sud-est du monde sénoufo (M. Coulibaly, 1992 :2). Le pays Djimini est donc une composante de l'aire culturelle sénoufo de Côte d'Ivoire. Situé entre les degrés 8 et 9 de latitude Nord et les degrés 4 et 5 de longitude Ouest, le pays est limité au nord par le peuple Dioula de Kong, au sud par le peuple Djamala, à l'est par le peuple Koulango, et enfin à l'ouest par le peuple Tagbana. La terre y est très fertile et les jimini² sont essentiellement paysans. Ils cultivent l'igname, le riz, le maïs (J. M'lanhoro, 1985 :4) Le pays est encadré par des peuples, surtout les Dioula de Kong dont la présence aura des incidences sur l'histoire du pays. Pour pérenniser donc sa civilisation, le peuple djimini s'était doté d'un certain nombre de structures. Elles sont constituées de deux éléments fondamentaux. Il s'agit de la cellule familiale et de la société et des institutions initiatiques.

1.2. La cellule familiale

En pays Djimini, la famille est le socle de la société. En Afrique tout commence par la famille et tout finit par elle. Sans la famille, nous sommes perdus³. La famille appelée Gô en pays Djimini se présente comme l'affirme (D. Coulibaly, 2019 : 89) :

Les familles sont constituées de l'ensemble des membres d'une même descendance appelé « Go » qui signifie maison ou famille. Ici nous lui donnons le sens de famille où le matrilignage est de règle. Il s'agit de la famille élargie au sens propre du terme. Le « Go » vu comme la famille élargie est de type matrilineaire. Il comprend tous les descendants d'un même ancêtre. Il est large et son étendue est très souvent illimitée. Appelé Nérigbaha par les Sénoufo du centre, le Go (famille) n'a pas de limites géographiques strictes. Il peut s'étendre non seulement à plusieurs quartiers du village, mais aussi à différents villages, en particulier au village de la dernière migration des descendants en ligne pure.

Ici, la famille est large et conduit au-delà même de la concession du père. Ses limites vont au-delà d'un village. Son rôle dans l'éducation et la formation de l'individu est déterminante. Cette situation résulte du fait que, lorsqu'une personne sort de la cellule familiale, elle devient le représentant ou l'ambassadeur de toute sa lignée. À travers elle, sa famille est jugée. Son comportement, sa tenue dans la société détermine le degré de son éducation et sa formation. Comme toutes les familles tiennent à leur réputation, l'éducation et la formation de ses membres revêtent un cachet important. Dans les sociétés africaines en général et particulièrement du Djimini, la cellule familiale constitue un maillon primordial dans la formation et l'instruction

² Le nom djimini s'écrit de plusieurs manières. L'orthographe des ouvrages (coloniaux) aborde le nom en l'écrivant « gimini, jimini ». Depuis, l'indépendance de la Côte d'Ivoire on retient essentiellement l'orthographe Djimini.

³ Ouattara Sangbasson, entretien réalisé le 20 mars 2016 à Boniédougou.

de l'homme. La famille composée de plusieurs niveaux, est la structure de base de la société. Composée de la petite et de la grande famille, elle est le socle fondateur et fédérateur de la société en pays Djimini. Chez nous les Djimini, c'est la famille qui nous fait⁴. C'est pourquoi son rôle dans la formation est très important.

Les enseignants de l'école traditionnelle djimini sont les membres de la famille et de toute la société. « Dans la société traditionnelle, l'éducation était l'affaire de tous. Toute la famille et la société avoisinante s'en chargerait, la société elle-même était responsable de sa propre éducation, même si cette éducation que dispensait la société dans sa totalité avait tendance à être immuable » (L.Sosoo document non daté p.14). L'éducation traditionnelle est le fait de tout le monde. La mère, durant la petite enfance, le père ou, dans certains cas, l'oncle, les grands-parents ou le tuteur jouent souvent un rôle particulier, mais l'éducation est l'affaire de tous. L'enfant appartient au groupe et tout le monde est responsable de son éducation (P. Desalmand, 1983 : 22). Cette éducation était dispensée par les aînés aux cadets. Tous les membres de la famille ou de la société étaient des éducateurs car la formation était plus qualifiante que diplômante. Les aînés avaient une haute responsabilité vis-à-vis des cadets. C'est pourquoi dans un groupe de personnes, lorsqu'un problème survenait l'aîné du groupe était le premier responsable s'il avait toutes ses facultés. L'âge constitue ainsi un élément déterminant dans la responsabilité. Toute personne ayant un certain âge pouvait être un éducateur pour les moins âgés dans la famille comme en dehors. Au-delà de la famille, dans le monde sénoufo et particulièrement chez les Djimini, le pôrô (poro) était lui aussi un facteur clé dans le système éducatif.

1.3. L'institution initiatique (Sangbara / poro)

Les sociétés initiatiques en pays sénoufo et particulièrement en pays Djimini constituent un élément incontournable de la transmission du savoir pour la prise de responsabilité dans la cellule familiale et au-delà. (B. Holas 1966 :153) permet de comprendre le rôle des institutions initiatiques en pays sénoufo lorsqu'il affirme que : « le poro est aussi une « université ou tout membre de la société reçoit, par degré, une instruction complète. Le but final de cette institution est de conduire l'homme de son état primitif d'animal à celui de l'unité sociale parfaite, ou, en d'autres termes, de recréer, de réaliser l'homme ». Nous retenons ici que l'homme ne peut se réaliser qu'à travers le Poro. En réalité, le Poro offre à l'homme tout le matériel dont il a besoin pour s'affirmer dans la société. (M. Coulibaly, 1992 : 38-39) partage lui aussi l'importance que joue l'institution initiatique dans la société Djimini. Il précise que le terme est polysémique.

⁴ OUATTARA Soungari, entretien réalisé le 21 mars 2016 à Boniédougou

Chez les Djimini-bambara, qui sont les garants de la tradition sénoufo, sagbara est le nom donné aux rites d'excision. De fait, sagbara est un terme polysémique s'appliquant en premier lieu à une institution initiatique qui se présente comme le principal vecteur du jeu social djimini. Facteur de cohésion sociale, cette institution se fonde sur le clivage sexuel. Dès lors, on distingue dans la société deux branches du sagbara : une branche féminine et une branche masculine qui, on s'en doute, sont consubstantielles, bien qu'elles recouvrent chacune des traits spécifiques.

Le bois sacré fut un levier déterminant dans la transmission des savoirs et de la stabilisation de la société Djimini. Le lieu d'initiation appelé bois sacré est « une réserve boisée de quelques hectares où l'on enseigne ou réalise certains actes secrets, certaines initiations ». (R.T. Soro 2012 : 81). Le bois sacré est un lieu singulier dans l'environnement du village où il se trouve. « Ils contrastent avec (les bois sacrés) l'ensemble de la végétation du pays, car ils ont un aspect singulier auquel leur nombre donne un relief impressionnant » (T. Ouattara, 1991 :109). En effet, le bois sacré appelé en langue djimini *Poridôgô* (lieu d'initiation) tranche toujours avec la végétation qui l'environne. Il a en général une couverture végétale plus importante que ses alentours immédiats. Il convient de retenir qu'un cadre d'enseignement formellement définit pour l'enseignement n'existait pas. Toutes les situations et occasions étaient des cadres où l'enseignement se dispensait. « Partout était un lieu d'apprentissage »⁵. Il confirme ainsi que les lieux d'apprentissages n'avaient pas été établis et que tout lieu pouvait et servait d'école. « Chez nous les Djimini, il n'y avait pas l'école que vous avez de nos jours. On apprenait sans se mettre entre quatre murs⁶ ». L'éducation de type traditionnel se donne partout et il n'y a pas, comme dans l'enseignement occidental, un lieu spécialement destiné à cet effet (P. Desalmand, 1983 :20). L'école était donc partout. Cependant, le bois sacré fut pendant très longtemps un cadre de transmission du savoir, le « *Poridôgô* ou lieu d'initiation » permettait la transmission d'un savoir pour la gestion des affaires de la communauté. C'est ce que tente de préciser (T. Ouattara dans l'émission pays profond de la RTI <https://www.youtube.com/watch?v=YVEGEDAWhag>, consulté le 19/04/2026) :

Ici à Kotolo, comme dans les villages djimini, on a un bois sacré où on fait l'initiation. Si tu n'es pas initié, tu n'as pas droit à la parole en public. Lorsqu'il y'a une réunion, tu ne peux pas prendre la parole parce que tu es encore jeune, tu es encore petit. Il faut être initié au bois sacré pour avoir l'éducation des parents parce qu'il y'a des règlements et des commandements que tu dois suivre dans le village. Si tu n'es pas initié, tu ne peux pas les connaître.

Le bois sacré donne à l'homme quel que soit le sexe les valeurs de sa société. Après la sortie du bois sacré, l'enfant, même la fille, se met à genoux pour saluer. (D. Coulibaly dans l'émission

⁵ Fofana Djountigui entretien réalisé le 07 mars 2016 à son domicile à N'gorla

⁶ Ouattara Téfi entretien réalisé le 06 mars 2016 à son domicile à Kotolo

pays profond de la RTI <https://www.youtube.com/watch?v=YVEGEDAWWhag>, consulté le 19/04/2026). Le bois sacré permettait de transmettre aux diverses générations les rudiments pour mieux gouverner lorsque le pouvoir leur sera dévolu. L'initiation au bois sacré était réservée aux enfants qui avaient leurs langues dans leurs poches⁷. Tout enfant qui ne savait pas garder un secret devait attendre très longtemps avant de connaître cette phase de la vie du Djimini. « On faisait le bois sacré lorsque tu pouvais garder des secrets. Les rites qui ont lieu dans le bois sacré restent secrets et quiconque venait à en révéler la teneur à des non-initiés devait être frappé d'un malheur voire de la mort⁸ ». Ici est souligné le caractère hautement secret de tout ce qui se fait dans le bois sacré.

Comme dit plus haut, le bois sacré est un cadre où on apprenait dans la douleur et à garder le secret. Le bois sacré des femmes était rythmé par excision. L'excision et les grandes funérailles se faisaient en pays Djimini pendant la saison sèche. Cette période était marquée par une pose dans les travaux champêtres. Les funérailles et les initiations constituaient des grands moments de la vie du Djimini et participaient activement à l'instruction des jeunes. L'éducation et la formation sont un élément primordial de la pérennisation d'une culture, d'une civilisation. La France en s'installant en Côte d'Ivoire et en pays Djimini a su utiliser cet instrument pour y implanter sa civilisation.

2. De l'avènement de l'école occidentale à la mise en péril des institutions de formation traditionnelles chez les Djimini

L'école occidentale entre en pays Djimini suite à la conquête de cette partie du territoire après la défaite de l'Almamy Samory Touré. Les premiers pas s'effectuent au début du XX^e siècle. Cette période marque le début de la détérioration des institutions de formation et d'éducation chez les Djimini.

2.1. L'avènement de l'école occidentale dans le Djimini

La présence française dans le nord de la Côte d'Ivoire se fit après celle de la partie méridionale. En effet, occupé par l'Almamy Samori Touré, le nord de la Côte d'Ivoire échappait au contrôle de la puissance française. C'est après son arrestation en 1898, que les troupes françaises s'y établirent. Il résulte de cette situation l'occupation du pays Djimini par la France. Si la présence de la France en terre djimini se fit à la fin du XIX^e siècle, c'est au XX^e siècle qu'on signale la création de la première école de type occidental. Le Lieutenant-Gouverneur décide l'ouverture

⁷ Étaient admis dans le bois sacré, les enfants ou les personnes qui pouvaient garder des secrets. Ceux qui n'allaient pas divulguer ce qui se faisait comme rites. Les rites du bois sacré sont frappés du sceau du secret. Les non-initiés et les femmes ne doivent rien savoir de ce qui s'y déroulait.

⁸ Fofana Djountigui entretien réalisé le 07 mars à son domicile à N'gorla

d'écoles régionales à Lahou et à Dabakala en 1903 (P. Desalmand, 1983 :258-259). Par ce moyen la France entend mettre en œuvre sa politique de conversion des « indigènes ».

La France avait pris pour auxiliaire de sa marche le plus puissant moyen de civilisation, l'instruction, elle se devait de pacifier, d'éclairer ces contrées d'y répandre à nouveau les bienfaits de la science [...] d'accorder tous ses efforts à l'agriculture et ainsi d'opérer dans le pays cette révolution morale et matérielle qui lui incombait (N'N Kouadio, 2025 :14)

L'objectif donc de l'école dans le pays et en partant dans le Djimini, était de transformer les populations locales en de véritables auxiliaires de la présence française.

Dans le Djimini, l'église catholique a joué un rôle important dans l'enracinement de l'école occidentale. Elle fut l'un des fers de lance de l'école occidentale dans le Djimini. Les missionnaires chrétiens convoitaient une région déjà touchée et bien marquée par une autre religion qu'est l'islam. Pour se faire, il fallait investir les régions du septentrion ivoirien. À en croire P. Trichet, (1994, t1 :151) :

Quoique les musulmans soient encore peu nombreux dans les contrées de la Côte d'Ivoire, il est à craindre qu'ils ne se multiplient rapidement si l'on ne se hâte d'établir auparavant la religion chrétienne dans les principaux centres (...), il convient de concentrer tous les efforts pour fonder le plus tôt possible au moins trois nouveaux postes chacun dans trois pays différents que sont le Tagbana, le Tafiré et le Djimini.

La lutte contre l'expansion de la religion musulmane passe, selon les missionnaires chrétiens, par l'établissement de communautés chrétiennes dans le nord de la colonie notamment dans le Djimini. Pour y arriver, ils passent par l'ouverture d'écoles. Cette politique consiste à transmettre la foi chrétienne aux Djimini par l'instruction. L'école étant un levier indispensable à l'enracinement de la foi chrétienne et de la civilisation européenne en Afrique.

En 1936, une paroisse est officiellement ouverte à Boniérékaha ou Boniérédougou. L'installation de l'église à Boniérédougou se fit avec la bénédiction des autorités traditionnelle du Djimini-nord. Celles-ci voulaient rapprocher leurs enfants d'elles, car la présence de l'église catholique permettait l'ouverture d'écoles. Donc pour retenir les enfants qui allaient étudier dans le Tagbana, le chef de canton fit appel à l'église catholique afin qu'elle s'établisse chez lui. « Le vieux Ténie, chef du groupe Diafolo, chef du canton Djimini-nord, a demandé la présence de la mission : il préfère garder ses fils sur place plutôt que de les envoyer à l'école chez les Tagbana. Déjà en 1932, quelques Djimini vont à l'école de la mission à Katiola » (Évêché de Katiola, 1995 :25). Le vœu du vieux Ténie ne tardera pas à être exaucer. Car en 1934, le gouverneur de la colonie J.F Reste autorise l'ouverture d'une chapelle à Boniérédougou.

Par lettre daté de Bingerville le 18 mai 1934, le gouverneur des colonies, J.F Reste, s'adresse à monsieur le Révérend père Porte. Missionnaire catholique à Katiola s/c de monsieur l'administrateur du cercle des Tagbanas à Dabakala, il lui accorde l'autorisation d'ouvrir à Boniérédougou une chapelle où seraient enseignés en même temps que le catéchisme, les premiers éléments du français et du calcul (Évêché de Katiola, 1995 :25).

Par cet acte, l'administration coloniale française donne le feu vert à l'église afin que celle-ci participe à la formation des premiers fils et filles du Djimini à l'acquisition de la civilisation occidentale. L'église catholique permet aux enfants du Djimini non seulement d'entrer en contact avec la chrétienté mais aussi avec l'école occidentale. D'autres écoles de la mission furent plus tard construites dans d'autres contrées du Djimini. « Dès 1958, construction et ouverture des premières écoles de la mission à Kotolo et Fenessiguedougou » (Évêché de Katiola, 1995 :90). Les effets conjugués des autorités de la colonie et de l'église catholique surtout, concoururent à la construction et l'ouverture d'écoles de types occidentale dans le Djimini.

A l'indépendance, les nouvelles autorités du pays continuèrent la construction d'écoles dans tout le pays ainsi que dans le Djimini. Il en résulta une scolarisation généralisée dans le Djimini. Désormais, l'école traditionnelle djimini se voit concurrencer par l'école des Blancs. Pour entrer dans le nouveau monde, il fallait aller à cette école, savoir lire et écrire la langue française. Ce fut le début de la décadence des structures de formation chez les Djimini.

Notons que ce qui était enseigné consistait à l'apprentissage de la langue française, du calcul afin de former des agents pour le bon fonctionnement de l'administration coloniale qui prenait le contrôle du territoire. Aussi, pour que les Djimini adoptent la civilisation française et européenne. Connaître l'histoire de la France, sa géographie, ses lois puisqu'elles devaient dorénavant être appliqué dans le territoire. Le but premier de l'école française était de constituer des îlots de personnes dans cette masse d'analphabètes afin qu'ils puissent à leur tour enraciner la civilisation européenne dans le Djimini.

2.2. Le défi de la survie des institutions de formation chez les Djimini face à la présence de l'école française

Notre contribution n'a pas pour vocation de démontrer que la présence de l'école occidentale (française) sur le sol africain en général et en particulier en pays djimini (Côte d'Ivoire) n'a nullement contribuer à la transformation qualitative de nos sociétés. Ce que nous tentons de démontrer est la non prise en compte des valeurs qui fondent la société djimini et ivoirienne dans les systèmes d'éducation et de formation de jeunes après la colonisation. La présence de l'école française en pays djimini eu un impact important dans l'effritement des structures

d'éducation et de formation en pays djimini. Cette situation est la mieux partagée des pays d'Afrique qui ont connu la domination impériale européenne. C'est ce que (O. Sy, 2009 :15) souligne à travers ses propos suivants : « Mon fils, toutes les difficultés que nous vivons dans le "pays des Noirs" sont liées au fait que nous avons abandonné nos fétiches pour emprunter ceux des autres, mais l'inconvénient c'est que nous ne parlons pas la même langue que ces fétiches d'emprunt. » La problématique soulevée ici, a trait à l'abandon de nos coutumes, notre propre manière d'être face à la présence de l'occident en Afrique. Le corollaire de cette situation est la désintégration de nos sociétés car « Après la mise au monde, il reste l'éducation. Vivre c'est persévérer dans son être. Et pour une société donnée, c'est par l'éducation qu'elle se perpétue dans son être physique et sociale. » (Ki Zerbo Joseph, 1990 :15). La logique occidentale en instituant son système d'éducation dans nos territoires était clairement affichée. Il s'agissait en réalité de tuer le système déjà en place chez les peuples dominés. Dans cette logique, l'enfantement ne donnera plus un enfant Africain mais plutôt un hybride. Ces personnes coupées de leurs vraies racines et n'ayant pas les racines du nouveau père. Cet enfant qui logiquement devrait permettre la perpétuation des valeurs de ses ancêtres se trouve alors perdu. Pour enraciner sa civilisation dans le Djimini, le colon impose l'instruction des enfants dans ses écoles. À l'indépendance la politique coloniale d'enseignement s'amplifie par la création de nombreuses écoles pour poursuivre l'enseignement de type européen. Cette situation eut comme conséquence le retrait des enfants de leur cadre d'apprentissage traditionnel pour un système qui enseigne de nouvelles choses aux apprenants. La socialisation, l'éducation, tous les rituels de la vie sociale sont exprimés à travers ce poro (M. Coulibaly dans l'émission « pays profond de la RTI ». <https://www.youtube.com/watch?v=YVEGEDAWhag> consulté le 19/04/2026).

Ce Poro où tous les éléments de la vie se forment est fortement remis en cause. Désormais, ce ne sont plus les initiés au Poro qui ont droit à la parole, mais les personnes qui savent lire et écrire la langue du colon. Ces derniers sont les interlocuteurs de l'administration. Ils décident à la place des « vieux ». Ces lettrés sont les yeux du nouveau monde. Ils sont l'expression vivante de la domination occidentale de l'Afrique et de ses cultures. L'impact est indéniable, car depuis que l'école occidentale a pris les rênes de la formation en pays djimini en particulier, il est à noter que le savoir ancestral est relégué au second plan, voire ignoré. Dans notre société, ces personnes âgées dans les familles, les responsables des bois sacrés qui étaient les chevilles ouvrières, les patrons de l'éducation et de la formation ont un rôle mineur. Leur place dans l'éducation est quasi méprisée dans la société. « L'homme de la modernité vit dans un monde

du chacun pour soi, du chacun chez soi (P. Desalmand, 1983 : 32) ». Cette école occidentale conduit à un individualisme dans la société. Avec la colonisation, nos enfants sont allés à l'école du blanc. Aujourd'hui, notre société est fragilisée⁹. Cette situation est contraire au communautarisme, à la solidarité que prône l'éducation djimini et africaine.

La finalité de ces nouvelles structures de formation était autre que le but poursuivi par l'école traditionnelle africaine. C'est donc en cela que :

- Les méthodes d'apprentissage ancestral ne sont pas utilisées ;
- Le savoir ancestral est relégué au second plan voire ignoré ;
- Les connaissances données par les vieux deviennent caduques ;
- La connaissance livresque prend le pas sur l'école de la vie des Djimini ;
- Les institutions initiatiques connaissent un déclin ;
- Négligence du rôle des vieux dans le savoir ;
- Perte des valeurs ancestrales ;
- Influence grandissante des cadres issus de l'école française.

La présence de l'école occidentale dans le Djimini a constitué et constitue un réel défi pour la survie des structures d'éducation et de formation chez les Djimini.

Conclusion

Le XX^e siècle marqua la rencontre de deux institutions de formation en pays djimini. En effet, la conférence de Berlin a jeté les bases de la conquête coloniale en Afrique. Suite à ladite conférence, la France va mener une série de conquêtes qui lui permit de se tailler un énorme empire sur le continent africain. La présence française en Côte d'Ivoire dont fait partie le « pays djimini » a connu la domination impériale française après la capture de Samory Touré en 1898. L'établissement des colons français dans le Djimini a conduit à la désintégration des structures de formation et d'éducation. Composées de la famille, de la société ainsi que le poro. Cette situation est la résultante de réformes en matière d'éducation et de formation qui n'ont pas eu le souci de tenir compte des structures des peuples colonisés.

La période postcoloniale qui devrait permettre un retour aux sources, n'a fait qu'accélérer le processus de disparition des institutions dans le Djimini et des peuples d'Afrique. Il résulte de ce constat, un peuple qui n'a plus de réels repères, de leviers lui permettant d'exprimer son originalité dans un monde en perpétuel changement

⁹ Coulibaly Dougoutigui Tessé, entretien réalisé le 20 mars 2016 à Tagbonon-Bambarasso.

Nous voulons bâtir une société avec des repères extérieurs. Il serait important pour les Djimini et tous les peuples de Côte d'Ivoire et partant d'Afrique de fonder notre avenir, notre développement sur un fond solide. Ce fond, on ne peut que l'avoir dans notre civilisation. Revisiter notre culture, nos coutumes en profondeur afin de former un citoyen qui s'il ne sait pas où il va, qu'il sache d'où il vient. Aucune nation, aucun peuple ne peut se bâtir, se développer uniquement qu'avec des valeurs extérieures. Les pays d'Asie sont un exemple de développement basé sur des valeurs internes intégrant quelques éléments extérieurs. Le développement de ces pays pourrait inspirer les nôtres pour nous permettre de faire face aux nouveaux défis.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Nom, prénoms et âge	Profession	Date et Lieu de l'entretien	Thèmes abordés
01	Fofana Djountigui	Imam	Entretien réalisé le 07 mars 2016 à son domicile à N'gorla (Dabakala)	La formation des jeunes dans le Djimini traditionnel
02	Ouattara Téfi	Chef canton	Entretien réalisé le 06 mars 2016 à son domicile à Kotolo (Dabakala)	L'école en pays Djimini
03	Ouattara Soungari	Chef de village	Entretien réalisé le 21 mars 2016 à son domicile à Boniédougou	La formation des jeunes dans le Djimini traditionnel
04	Coulibaly Dougoutigui Tessé	Chef de village	Entretien réalisé le 20 mars 2016 à Tagbonon-Bambarasso	La société Djimini d'hier et d'aujourd'hui
05	Ouattara Sangbasson	Membre du conseil des sages	Entretien réalisé le 20 mars 2016 à Tagbonon-Bambarasso	La société Djimini d'hier et d'aujourd'hui

Bibliographie

COULIBALY Drissa, 2019, *L'islam en pays Djimini, du XVIII^e siècle à la seconde moitié du XX^e siècle*, thèse de doctorat unique, Université Alassane Ouattara de Bouaké, UFR, CMS, Histoire, 368 p.

COULIBALY Mamadou, 1992, « Musique et excision chez les Djimini (Côte-d'Ivoire) », *Cahiers d'ethnomusicologie*, p.37-52

DÉSALMAND Paul, 1983, *Histoire de L'éducation en Côte d'Ivoire*, Tome 1 : (Des origines à la Conférence de Brazzaville 1944), Édition CEDA, 462 p.

Évêché de Katiola, 1995, *Esquisse d'histoire de l'évangélisation du diocèse de Katiola 1908-1993*.

KIPRE Pierre, 1985, *Villes de Côte d'Ivoire 1893-1940*, Tome 1, NEA, Abidjan, 239 p.

KI-ZERBO Joseph, 1990, *Eduquer ou périr*, Edition Harmattan, Paris, France, 124 p.



KOUADIO N'guessan Norbert, 2025, « L'éducation scolaire coloniale en Côte d'Ivoire : motivations et perspectives », *Zaouli*, N°10, Vol. 3, Juillet 2025, p. 108-130.

OUATTARA Ferdinand Tiona, 2009, *Esquisse d'histoire de l'évangélisation du diocèse de Katiola 1908-2008*, sous la direction e les presses de Canaan Editions, 127 p.

OUATTARA Tiona Ferdinand, 1991, *Tradition orale, initiation et histoire : la société senoufo et sa conscience du passé*, Thèse de doctorat d'Etat Ès-lettres et Sciences Humaines, 3 volumes, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, octobre, 979 p.

SORO Tiona Rémy, 2012, *Le sacré et le profane chez les Sénoufo*, Abidjan, les Editions Balafons, 160 p.

SOSOO Leonard, *document non daté*, Imprimerie Nationale, Abidjan, 83 p.

SY Ousmane, 2009, *Reconstruire l'Afrique, Vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales*, Éditions Charles Léopold Mayer 38 rue Saint-Savin 75011 Paris (France), 223 p.

TRICHET. Pierre., 1994, *Côte d'Ivoire : les premiers pas d'une Eglise, 1895-1914*, Tome 1, Ed. la Nouvelle, Abidjan, 171 p.

WONDJI Christophe, 1963, « La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres, p. 346-381

Webographie

<https://www.droitcongolais.info/files/0.10.02.85A-Acte-general-de-la-conference-de-Berlin-de-1885.pdf>, consulté le dimanche 1 mars 2026, 12:38:51

<https://www.youtube.com/watch?v=YVEGEDAWhag> consulté le 19/04/2026, 12 :07 :03